

LAVE-ŒIL



Rince-œil : quand et pourquoi l'utiliser ?

Le rince-œil portatif, aussi appelé douche oculaire, est un équipement de premiers secours indispensable en cas de brûlures chimiques ou de contaminations de l'œil par un corps étranger.

Via l'utilisation d'une solution de décontamination oculaire, il permet de réagir rapidement afin d'éviter toutes lésions des yeux. Ce dispositif de secours est obligatoire dans certains domaines d'activités (industries, laboratoires chimiques, garages etc.), lorsque les employés sont exposés à des risques oculaires.

Qu'est-ce qu'un rince-œil ?

Le rince-œil, aussi appelé douche oculaire, se présente sous la forme d'une petite bouteille emplie de liquide, munie d'un embout adapté à la forme de l'œil, ou œillère ergonomique qui s'adapte parfaitement aux contours de l'œil, pour pouvoir le positionner dessus. Il s'agit d'un équipement de premiers secours permettant de réagir rapidement et de traiter une blessure provoquée par une projection dans un œil, voire dans les deux yeux, que la projection soit chimique ou liée à un objet physique projeté dans l'œil.

Le rince-œil en bouteille offre une solution portative facilement transportable qu'il est facile de glisser dans une trousse de secours ou une poche spécialement faite pour accrocher à sa ceinture. Il peut également être placé bien en vue des employés et à disposition directe des équipes avec un support mural.

À quoi sert un rince-œil ?

Il existe plusieurs situations qui peuvent nécessiter un lavage oculaire à l'aide d'un rince-œil :

- présence d'un corps étranger solide, c'est-à-dire d'un élément (grain de sable, poussière, pollen, éclat de bois ou de métal, cheveu) de petite taille qui a été projeté par accident ;
- éclaboussure d'un corps étranger c'est-à-dire d'une substance liquide avec une composition différente du flux corporel humain (acide, aérosol, solvants, bases, etc.) projeté dans l'œil.

Si le rince-œil ne soigne pas totalement l'œil, il permet au moins de retirer le corps étranger et de désinfecter l'œil blessé immédiatement, en prévention de lésions ou d'infections oculaires graves. Les risques dépendent évidemment de la nature de la projection. Dans le cas de brûlures chimiques, la vitesse d'intervention est déterminante pour minimiser les séquelles liées à la contamination.

Comment s'utilise un rince-œil ?

Mode d'emploi

- Extraire le flacon du rince-œil mural s'il est rangé dans un coffret ou le prendre dans l'armoire à pharmacie de l'entreprise ;
- tourner l'ocillère d'un demi-tour jusqu'à perforation de l'opercule de protection ;
- appliquer l'ocillère sur l'œil touché ;
- pencher la tête en arrière ;
- presser doucement le flacon : la solution de rinçage oculaire doit pénétrer dans l'œil de manière régulière et continue ;
- maintenir l'œil ouvert pour que le liquide coule bien dessus ;
- rincer l'œil jusqu'à épuisement du produit ;
- continuer à utiliser un autre rince-œil jusqu'à la prise en charge par les services de secours.

Conseils d'utilisation

- Effectuer le rinçage le plus rapidement possible, idéalement dans les 30 secondes qui suivent l'incident ;
- pour un flacon de 200 ml, la durée de rinçage recommandée est de deux minutes sur un œil. Si la contenance du flacon est respectivement de 500 et 1 000 ml, la durée recommandée est de 5 et de 10 minutes ;
- la durée de rinçage recommandée étant de 15 minutes, il faut donc compléter le rinçage par douche oculaire avec un rinçage à l'eau. Le liquide (solution ou eau) doit être entre 15 et 25 degrés ;
- placer un rince-œil à tous les endroits où un risque de projection et de blessure à l'œil existe ;
- placer le rince-œil à une distance maximale de 15 à 20 mètres du lieu à risque (8 mètres pour un laboratoire) ;
- indiquer l'emplacement du rince-œil à l'aide d'une signalisation facilement repérable et identifiable rapidement (pictogrammes en accord avec la norme ISO EN 7010) ;
- les douches conçues pour rincer la tête et le corps d'une personne ne doivent pas être utilisées pour le rinçage des yeux car la pression pourrait les endommager ;
- l'eau du robinet ou toute autre solution classique ne permettent pas l'effet de dilution, et n'évitent pas les brûlures.

Rince-œil et douche d'urgence : quelles sont vos obligations ?

L'obligation de premiers secours de l'employeur

L'article R. 232-1-6 du Code du travail dispose que « Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible ». L'employeur doit organiser les soins d'urgence dans son entreprise avec l'aide du médecin du travail, qui établit un protocole précis d'organisation des secours en cas d'accident.

Les douches de sécurité et laveurs oculaires permettent de lutter contre les risques chimiques auxquels sont exposés vos salariés. Certaines poudres, poussières, aérosols, liquides, gaz ou vapeurs peuvent réagir avec les yeux, la peau du visage ou du corps. Lorsqu'une partie du corps est touchée, l'utilisation d'un dispositif d'aspersion d'eau ou de solution lavante permet de limiter les séquelles causées par la substance chimique dangereuse.

Le recours à une douche d'urgence ou à un rince-œil peut notamment être nécessaire dans certains domaines d'activités : laboratoires, industries pharmaceutiques, chimiques, agroalimentaires ou automobiles, aires de manutention de substances dangereuses, enseignement, etc. Le port d'équipements de protection individuelle peut permettre de protéger d'un éventuel risque chimique, si les mesures collectives adoptées par l'employeur ne sont pas suffisantes pour garantir la sécurité des employés.

La douche de sécurité ou d'urgence est un dispositif qui permet d'asperger de l'eau ou une solution spécifique sur le visage ou le corps d'une personne, voire sur ses vêtements. Ce type de dispositif permet également d'éteindre des vêtements enflammés.

Un lave-œil ou rince-œil est destiné à secourir une personne chimiquement atteinte au niveau des yeux en rinçant la substance dangereuse qui les a touchés. Pour protéger les yeux des travailleurs, il peut également être utile d'avoir recours au port de lunettes de sécurité.

Les règles concernant les douches de sécurité et rince œil

Si un risque chimique est présent et que le lieu de travail doit être équipé d'un matériel de secours approprié comprenant une ou plusieurs douche(s) de sécurité et laveur(s) oculaire(s), plusieurs règles doivent être respectées dans le positionnement et le fonctionnement de ces dispositifs.

Le positionnement du matériel

Les laveurs oculaires et douches d'urgence doivent être positionnées à tous les endroits où il existe un risque potentiel lié à l'exposition à des produits chimiques dangereux ou à une quelconque projection de substances nuisibles.

Une personne doit pouvoir accéder à l'équipement en 10 secondes maximum en marchant. La distance réglementaire est de 15 à 30 mètres en temps normal et doit être de moins de 8 mètres en zone dangereuse, par exemple dans un laboratoire.

Le fonctionnement du matériel

La commande du matériel doit être simple et naturelle et le temps d'activation inférieur à 1 seconde. Le temps de rinçage doit être de 15 minutes minimum et la température de l'eau ou du liquide rince œil entre 15 et 25°C. Les consignes d'utilisation écrites doivent être situées à proximité des dispositifs.

Le dispositif doit faire l'objet d'un entretien préventif mensuel et d'un entretien complet annuel.

Les douches de sécurité

Le diamètre du jet doit être supérieur à 50 centimètres pour pouvoir atteindre le corps entier et pas seulement la tête. La pomme de douche doit être située à une hauteur située entre 2 et 2,50 mètres et le robinet à une hauteur supérieure à 75 centimètres. Enfin, le débit minimal est de 75 litres par minute.

Les laveurs oculaires

Un rince-œil doit permettre le rinçage simultané des 2 yeux. Son débit minimum doit être de 15 litres par minute. Il existe des laveurs oculaires à positionner dans des stations dédiées à fixer au mur de votre lieu de travail. Il est aussi possible d'opter pour un rince-œil portable, situé dans une trousse de transport pouvant se clipser au passant de la ceinture pour permettre une utilisation très rapide en cas d'accident.

La formation des salariés

Les salariés doivent être formés à la sécurité au sein de l'entreprise et aux consignes d'urgence à adopter. Le Sauveteur secouriste du travail donne les secours en cas d'urgence lorsqu'un accident se produit, en attendant l'arrivée des premiers secours.

Des exercices doivent être pratiqués régulièrement pour que le délai d'intervention soit le plus court possible lorsqu'un accident survient. Il est donc indispensable d'enseigner aux salariés comment utiliser les douches de sécurité et les laveurs oculaires.

Comment utiliser les douches de sécurité et rince œil ?

En cas de projection de produits chimiques sur la peau, les yeux ou les vêtements, il convient de réagir vite et efficacement pour éviter les lésions irréversibles. Le travailleur victime d'un accident doit toujours être pris en charge médicalement, même en l'absence de signes de blessures ou d'intoxication. Adopter des gestes de sécurité rapide permet de limiter les dommages occasionnés mais ne remplace pas l'intervention des secours, qui doivent être prévenus le plus vite possible lorsque l'accident a lieu.

Si la projection est localisée

Rincez abondamment la zone touchée à l'eau pendant au moins 15 minutes, après avoir fait déshabiller la victime si nécessaire.

Il est également possible d'utiliser la solution Diphotérine : il s'agit d'une solution de lavage d'urgence des projections de produits chimiques. Elle vise à éliminer rapidement le produit chimique sur la peau et de limiter l'étendue des brûlures et lésions.

Si la projection est importante ou répartie sur une grande partie du corps

Amenez la victime sous une douche de sécurité, la rincez, la faire se déshabiller sous la douche et continuez à la rincer pendant au moins 15 minutes pour tenter d'éliminer le maximum de résidus de produits chimiques.

Si les yeux sont atteints

Les douches conçues pour rincer la tête et le corps d'une personne ne doivent pas être utilisées pour le rinçage des yeux car la pression pourrait les endommager.

Utilisez un lave-œil pour rincer l'œil abondamment en le maintenant ouvert pendant au moins 15 minutes. Vous pouvez rincer l'œil à l'aide d'eau ou avec une solution ophtalmique comme une solution au pH neutre ou une solution au chlorure de sodium. Le rince-œil est très efficace et vous calmera la douleur.

Comment signaler les douches de sécurité et rince œil ?

Le matériel de premiers secours doit faire l'objet d'une signalisation par panneaux conforme à l'article R. 232-1-13 du Code du travail, qui renvoie à l'arrêt du 4 novembre 1993 pour la signalisation de sécurité et de santé au travail.

Les pictogrammes de premiers secours font aussi l'objet de la norme ISO EN 7010, qui est obligatoire depuis le 1er janvier 2014. Cette norme uniformise les symboles graphiques des pictogrammes de sécurité au niveau mondial. Toute nouvelle installation de panneaux de signalisation de premiers secours doit être conforme. Il est également conseillé de mettre aux normes les panneaux installés auparavant pour éviter les confusions de la part de vos employés ou de votre public.

Il existe des pictogrammes spécifiques pour les douches de sécurité et les équipements de rinçage des yeux, qui répondent à la norme ISO EN 7010 : E011 pour les laveurs oculaires et E012 pour les douches de sécurité. Securinorme vous propose une gamme complète de panneaux de signalisation de premiers secours conformes.